

PRESS RELEASE

En raison de la situation sanitaire en cours, le Ministère de la Santé et du Bien-être tient à informer le public qu'à compter de ce 19 juin 2021, et ce jusqu'à nouvel ordre, un seul visiteur sera autorisé par patient, lors des heures de visite dans les hôpitaux publics de l'île.

Le Ministère de la Santé et du Bien-être compte sur la compréhension et la collaboration de tous et rappelle que les mesures barrières doivent être rigoureusement respectées.

19 juin 2021

Ministère de la Santé et du Bien-être